

## Réunion annuelle avec les associations

Comme tous les ans, la commune réunit les associations pour arrêter la répartition des infrastructures culturelles et sportives pour l'année suivante, en l'occurrence pour la période de septembre 2019 au 15 juillet 2020. Une quinzaine d'associations et l'école sont concernées par l'utilisation des locaux : la salle polyvalente pour le sport et ses deux salles adjacentes et autres lieux à l'école et en mairie. Point particulier cette année, dernière réunion de cette mandature municipale, les associations souhaitant remercier le maire et les élus municipaux pour leur aide de tous les instants, sachant qu'il n'est pas toujours



Les associations vivéroises

facile de donner satisfaction à tout le monde. Au niveau communal, pas de commission des associations, les relations sont gérées par le maire et le conseiller Yohan Renet, tandis que la médiathèque municipale Pelissier est du ressort du maire et de Françoise Barberi. Alain Veillet, maire, a notamment déclaré : « Mon attachement aux associations est

total, vous êtes ce qui permet à la commune de respirer et vivre, merci et bravo pour ce que vous réalisez pour les enfants et les adultes dans l'année. Notre engagement est sans faille : salles maison des associations, hangar minibus, rénovation locaux foot éclairages et un budget en hausse qui suit les demandes raisonnables des associations... »